

Le choix subventionné...

Béatrice Verge

Numéro 18, hiver 1983

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/18272ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Verge, B. (1983). Le choix subventionné.... *Continuité*, (18), 4–4.

LE CHOIX SUBVENTIONNÉ

Construire une maison neuve est toujours une aventure, une façon de s'approprier un espace et d'aménager sa vie à l'intérieur de quatre murs bien solides. Restaurer une vieille maison constitue un défi bien différent puisqu'il s'agit alors d'intégrer son cadre de vie à un environnement bâti.

Entre l'une ou l'autre option, le choix devrait être possible. Malheureusement, il n'en est rien puisque la société encourage les jeunes à construire. Pourtant les avantages du «neuf», identifiés trop sommairement au propre et au beau ne vont pas sans inconvénients: l'isolement, l'éloignement des lieux de travail et des garderies, les services inadéquats. La maison de banlieue si semblable à ses voisines reflète davantage les perspectives du promoteur que les aspirations de l'usager. Souvent, les autorités encouragent la construction au détriment de la remise en état et de la réfection des logements au cœur même des agglomérations québécoises. Ainsi le programme récent de «Corvée habi-

tation», prévoit une réduction du taux d'intérêt hypothécaire, éventuellement des réductions du revenu imposable, une diminution des frais d'acquisition et même, dans plusieurs municipalités, une subvention versée à l'acheteur d'une maison neuve.

Au premier coup d'oeil tout cela paraît très avantageux mais en réalité, ne profite qu'aux personnes dont le revenu familial est au-dessus de la moyenne.

Ces privilégiés pourraient tout aussi bien investir leurs économies dans les logements disponibles des vieux quartiers. Toutefois, cette perspective est moins souriante. En effet, les programmes de rénovation (PAREL, LOGINOVE, PCRM)* sont beaucoup plus restrictifs. Les uns se limitent à certains quartiers, les autres à un type d'habitation ou même à une échelle de salaires, etc. Un autre encore, destiné à promouvoir l'accès à la propriété résidentielle, s'applique indifféremment à un logement neuf ou ancien, mais subventionne de façon plus importante l'achat ou la

construction d'une habitation neuve. Le consommateur est donc influencé dans son choix qui draine ainsi vers la périphérie les capitaux essentiels à la rénovation urbaine et augmente les charges collectives qui accompagnent le déploiement excessif des banlieues.

Dans cette période de récession économique, de pénurie d'énergie et de bouleversements inattendus, pourquoi ne pas inciter les gens à redécouvrir les vieux quartiers, à s'identifier à un milieu de vie dynamique, à assumer leur responsabilité de citoyen en contribuant à l'animation et à la rentabilité d'un patrimoine encore vivant? Certes, les autorités ont fait des efforts louables pour rétablir ce déséquilibre mais en élargissant leurs programmes, elles pourraient encore favoriser le choix réel qui doit se présenter au futur usager.

PAREL -programme d'aide à la remise en état des logements

LOGINOVE -programme d'aide à la restauration résidentielle

PCRM -programme canadien de rénovation des maisons

Béatrice Verge

4

LANCEMENT OFFICIEL DE CONTINUITÉ

Le 5 novembre restera une date mémorable pour l'équipe du magazine **Continuité**. La gracieuse contribution de la Maisonnée a permis d'offrir un buffet aux invités et membres présents. Après un mot de bienvenue du président du Conseil des monuments et sites du Québec monsieur Luc Noppen, monsieur Jacques Dalibard, directeur général de la Fondation canadienne pour la protection du patrimoine, salua la venue du nouveau magazine et exprima son espoir de voir se réaliser les objectifs du CMSQ: faire



M. Clément Richard, ministre des Affaires culturelles, s'entretient avec M. Luc Noppen, président du CMSQ.

connaître et promouvoir la diffusion des recherches, des études et des travaux sur le patrimoine architectural au Québec et à l'étranger. Le ministre des Affaires culturelles, monsieur Clément Richard, nous

honora de sa présence. Il inaugura les nouveaux locaux et dévoila la plaque du CMSQ. Son allocution souligna l'importance qu'accorde le ministère des Affaires culturelles à la présence et à la croissance d'un

organisme comme le CMSQ.

L'équipe de **Continuité** remercie toutes les personnes qui sont venues célébrer avec elle cette première et importante étape.



Quelques collaborateurs de **Continuité** (de gauche à droite): Za Verge, Paul Trépanier, David Mendel, Béatrice Verge, Luc Noppen, Nil Vermette, Hélène Bourbeau, Roger Chouinard.

François Lachapelle